

L'activité liée au travail autonome chez les Canadiens vivant en milieu rural

par Valerie du Plessis et Melissa Cooke-Reynolds

Au Canada, le travail autonome est plus fréquent en région rurale qu'en région urbaine. En 2001, environ 1 personne sur 4 travaillant dans les régions rurales, les villages et les petites villes tirait au moins une partie de son revenu d'un travail autonome, comparativement à 1 travailleur sur 6 seulement dans l'ensemble du Canada.

L'agriculture est bien sûr l'élément clé qui explique les taux élevés de travail autonome dans les régions rurales et les petites villes (RRPV) du Canada. Toutefois, bien que le travail autonome agricole demeure la principale source de revenu et d'emploi pour un grand nombre de personnes, son importance a diminué, et l'activité liée au travail autonome non agricole a augmenté rapidement.

D'autres caractéristiques moins bien connues ayant également une incidence sur le travail autonome sont la proximité des régions métropolitaines et la faible densité de la population. En termes simples, l'éloignement des grands centres urbains signifie que les gens ont moins facilement accès aux emplois, aux marchés et aux services liés à l'emploi, généralement concentrés dans les villes plus grandes. Par conséquent, selon les chercheurs, certains travailleurs ruraux peuvent être des travailleurs autonomes par nécessité, parce qu'il n'y a pas

suffisamment d'emplois rémunérés ou de choix d'emplois, tandis que d'autres voient dans le travail autonome la possibilité de fournir des produits et des services que leur collectivité n'offrirait pas autrement^{1,2}. La faible densité de population des petites villes et des villages peut également donner lieu à des niveaux plus élevés de travail autonome pour une raison d'échelle. Puisque les entreprises locales emploient moins de gens, le ratio entre les entrepreneurs autonomes et leurs travailleurs rémunérés est

plus élevé qu'il ne l'est dans les grandes villes, où la main-d'œuvre de tout cabinet d'avocats, restaurant, magasin de détail ou entreprise de camionnage est plus importante.

Les forces qui stimulent le travail autonome sur les marchés du travail plus petits peuvent être complexes. Toutefois, il ne fait aucun doute que l'esprit d'entreprise se développe dans les milieux ruraux du Canada, même si le travail autonome agricole perd de l'intérêt. Dans le présent article, dont les données sont tirées du Recensement de la population, on



Cette analyse est fondée sur les données des recensements de la population de 1981 à 2001. On a choisi le groupe d'âge des 20 à 64 ans, comparativement aux travailleurs de moins de 20 ans ou de plus de 64 ans, en raison de ses liens plus étroits avec le marché du travail. En fait, les 20 à 64 ans représentaient, en 2001, 92 % de l'ensemble des travailleurs de 15 ans et plus au Canada. Les données concernant l'emploi ou l'entreprise du répondant portent sur la semaine précédant le recensement, alors que les données sur le revenu portent sur l'année précédente. Cela n'a toutefois pas d'effet sur le taux de travail autonome ou la contribution du travail autonome sur le revenu du travailleur. Dans le cadre du recensement, on recueille seulement deux catégories de données sur le revenu du travail autonome : le revenu agricole net et le revenu non agricole net provenant d'une entreprise non constituée en société ou de l'exercice d'une profession. Cependant, on incluait dans cette étude les travailleurs autonomes propriétaires actifs d'une entreprise constituée en société qui déclaraient qu'il s'agissait de leur emploi principal.

Activité liée au travail autonome : Cela inclut tous les travailleurs dont le travail autonome est l'emploi principal ainsi que les employés qui, sur le questionnaire du recensement, ont déclaré tirer un revenu de travail autonome d'une exploitation agricole, d'une entreprise non constituée en société ou de l'exercice d'une profession. Ceux qui tirent

un revenu d'une entreprise constituée en société parallèlement à leur emploi principal ne pouvaient être inclus, car ce type de revenu ne figure pas dans les questions du recensement.

Travailleurs autonomes : Cela comprend les propriétaires actifs d'une entreprise constituée ou non constituée en société, avec ou sans aide rémunérée, ainsi que les personnes non rémunérées travaillant pour un parent dans une entreprise ou une ferme familiale.

Emploi principal : Pour les personnes occupant plus d'un emploi, l'emploi principal désigne l'emploi où le nombre d'heures travaillées est le plus élevé.

Marché du travail des régions rurales et des petites villes (RRPV) : Il s'agit du marché du travail qui se trouve à l'extérieur des principales zones de navettage des grands centres urbains de 10 000 habitants et plus.

Petites villes des RRPV : Il s'agit des villes et des villages, liés au marché de travail des RRPV, qui ont une population de 1 000 à 9 999 habitants.

Régions rurales des RRPV : Il s'agit du marché du travail qui se trouve à l'extérieur des petites villes et villages de 1 000 habitants et plus.

Grands centres urbains : Cela désigne la population des régions métropolitaines de recensement (RMR) combinée à celle des agglomérations de recensement (AR).

examine le travail autonome non agricole chez les travailleurs de 20 à 64 ans vivant dans les RRPV du Canada. Comme il n'est pas rare d'occuper plus d'un emploi³, on utilise le concept d'*activité* liée au travail autonome plutôt que d'*emploi* afin d'inclure les travailleurs qui tirent au moins une partie de leur revenu d'un travail autonome.

L'activité liée au travail autonome est plus fréquente dans les régions rurales

En 2001, sur le marché du travail des RRPV du Canada, on comptait environ 2,5 millions de travailleurs de 20 à 64 ans. Cela comprend 1,6 million de travailleurs habitant en région

rurale et 840 000 autres habitant dans les petites villes et les villages. Une proportion de 23 % de ces travailleurs exerçait une activité liée au travail autonome, comparativement à la moyenne canadienne qui s'établissait à 16 %.

Toutefois, à l'intérieur même du marché du travail des RRPV, le taux d'activité liée au travail autonome était près de deux fois plus élevé chez les travailleurs des régions rurales que chez ceux des petites villes — 28 % comparativement à 15 %. La raison principale expliquant cette différence est l'agriculture, qui est dominée par le travail autonome et concentrée dans les régions rurales. Cependant, on trouve aujourd'hui un nombre proportion-

nellement plus élevé de travailleurs des régions rurales qui exercent une activité liée au travail autonome non agricole que de travailleurs pratiquant une activité liée au travail autonome agricole — 16 % par rapport à 12 % en 2001 —, ce qui représente un changement considérable depuis le début des années 1980.

De 1981 à 2001, les petites villes ne dépendaient pas autant de l'activité agricole, et les taux d'activité liée au travail autonome agricole étaient demeurés inférieurs à 2 %. Cependant, cette partie du marché du travail des RRPV a aussi enregistré une hausse de l'activité liée au travail autonome non agricole, passant de 11 % à 14 % en 2001.

Qui sont les travailleurs autonomes non agricoles dans les RRPV du Canada?

À certains égards, ils ne sont pas très différents des travailleurs autonomes

agricoles. En fait, 9 travailleurs autonomes des RRPV sur 10 vivaient avec leur famille immédiate (conjoint(e) et/ou enfants), que leur travail s'effectuait à la ferme ou hors ferme.

Fait intéressant, les familles des travailleurs autonomes agricoles étaient légèrement plus susceptibles de comprendre des enfants : 57 %, comparativement à 53 % des familles non agricoles, vivaient avec leur époux/épouse (ou conjoint(e) de fait) et leurs enfants. La plupart des travailleurs qui ne vivaient pas avec leur famille vivaient seuls.

D'autre part, les travailleurs autonomes non agricoles sont beaucoup plus instruits. Une proportion de 60 % d'entre eux avait au moins achevé des études postsecondaires partielles, comparativement à 47 % des travailleurs autonomes agricoles. Cet écart est sans doute attribuable à la répartition selon l'âge des personnes travaillant dans le domaine de l'agriculture⁴. En fait, les travailleurs autonomes agricoles étaient plus susceptibles d'être dans la cinquantaine ou au début de la soixantaine — soit près de 39 % comparativement à 33 % des travailleurs autonomes non agricoles.

Le tiers des travailleurs autonomes non agricoles sur le marché du travail des RRPV étaient de nouveaux venus. Selon les données du Recensement de 2001, certains d'entre eux provenaient d'un grand centre urbain (12 %) ou d'une autre RRPV (7 %) au cours des cinq dernières années, tandis que 14 % avaient déménagé dans les limites du marché du travail de la RRPV. Par contre, seulement 16 % des travailleurs autonomes agricoles avaient changé d'adresse.

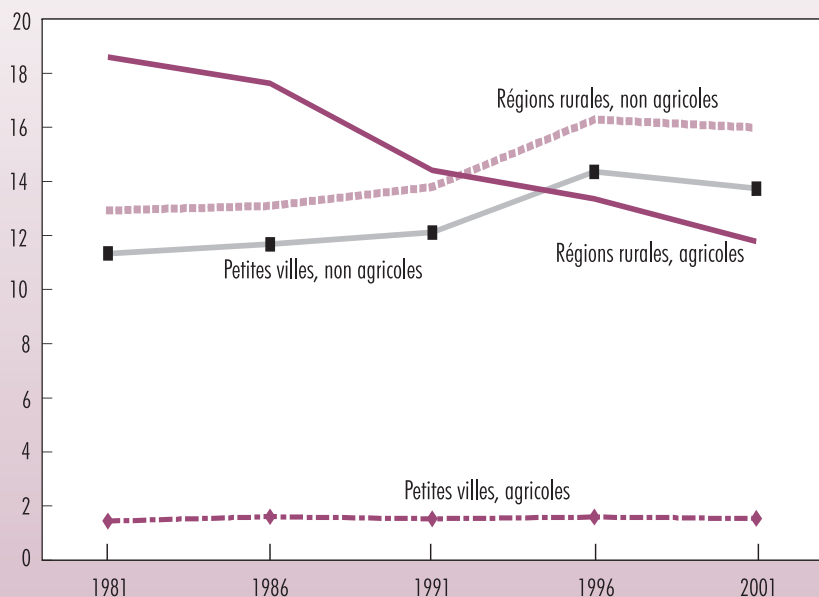
La plus forte hausse de l'activité liée au travail autonome non agricole a été enregistrée chez les travailleurs plus âgés

Les hommes et les femmes dans la cinquantaine et la soixantaine ont été les premiers à vivre la transition vers le travail autonome non agricole. Dans les régions rurales, on a observé une plus forte hausse de l'activité liée au travail autonome non agricole chez ce groupe d'âge que chez les travailleurs appartenant à des groupes d'âge plus jeunes.

TSC

Au milieu des années 1990, plus de travailleurs agricoles exerçaient une activité liée au travail non agricole qu'une activité liée au travail autonome

% de travailleurs des RRPV de 20 à 64 ans exerçant une activité liée au travail autonome



Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1981 à 2001, totalisation personnalisée.

TSC

L'activité liée au travail autonome est plus fréquente dans les régions rurales

	Canada	Régions rurales et petites villes		
		Ensemble des RRPV	Régions rurales	Petites villes
En milliers				
Ensemble des travailleurs (de 20 à 64 ans)	13 522	2 500	1 660	840
% de tous les travailleurs				
Ensemble de l'activité liée au travail autonome	16	23	28	15
Travail autonome comme emploi principal	13	19	22	12
Revenu tiré d'un travail autonome	3	5	6	3
Activité liée au travail autonome non agricole	14	15	16	14
Travail autonome comme emploi principal	11	13	14	12
Revenu tiré d'un travail autonome	2	2	3	2
Activité liée au travail autonome agricole	2	8	12	2
Travail autonome comme emploi principal	1	6	8	1
Revenu tiré d'un travail autonome	1	3	3	1

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, totalisation personnalisée.

(Parallèlement, ils ont affiché des pertes agricoles plus élevées.) Entre 1981 et 2001, le taux de travail autonome non agricole des hommes de 50 à 64 ans a augmenté, passant de 16 % à 23 %, tandis que les taux des hommes plus jeunes sont demeurés stables. Bien que les femmes des régions rurales de chaque groupe d'âge aient réalisé des gains, celles de 50 à 64 ans ont connu la plus forte augmentation, le taux de travail autonome non agricole passant de moins de 12 % à 17 % au cours de cette période.

Dans la main-d'œuvre des petites villes et des villages, ce sont également les travailleurs plus âgés qui ont enregistré les gains les plus élevés. Chez les travailleurs de 50 à 64 ans, le taux de travail autonome non agricole a augmenté, passant de 17 % à 22 % chez les hommes, et de 9 % à 16 % chez les femmes. L'augmentation chez les femmes de moins de 50 ans a été beaucoup plus faible, alors que chez les hommes plus jeunes, les taux ont diminué légèrement au cours de cette période.

Bien que la forte croissance du travail autonome non agricole chez les travailleurs plus âgés suive la tendance nationale, on remarque que dans les RRPV touchées par le recul de l'agriculture, la demande en main-d'œuvre agricole est décroissante. Il se peut que certains travailleurs dans la cinquantaine et la soixantaine aient créé une entreprise non agricole, soit après s'être retirés de l'agriculture, soit comme supplément à leur exploitation agricole⁵. Un changement de carrière serait tout à fait possible, étant donné que bien des compétences requises dans l'agriculture moderne, comme l'utilisation d'un ordinateur et la gestion des affaires, de même que le type d'équipement et d'installations que les agriculteurs possèdent, sont généralement transférables à d'autres industries^{6,7,8}.

Pourquoi y a-t-il augmentation de l'activité liée au travail autonome non agricole?

Divers facteurs permettent d'expliquer la raison pour laquelle le travail autonome agricole perd du terrain, alors que l'activité liée au travail autonome non agricole est en progression constante. Parmi ces facteurs, on retrouve notamment la diminution du nombre de fermes de recensement et la productivité plus élevée dans les exploitations restantes. Ces deux facteurs réduisent le besoin de main-d'œuvre agricole. Mais selon une étude de Statistique Canada réalisée en 2002, on doit

tenir compte d'un autre élément : la forte hausse de la demande de main-d'œuvre non agricole qui a permis d'offrir plus de possibilités d'emploi hors ferme, en particulier pour les épouses des agriculteurs à la fin des années 1990⁹.

Les données du Recensement de 2001 confirment cette hypothèse. Seulement 69 % des travailleurs des RRPV qui exerçaient une activité liée au travail autonome agricole ont déclaré l'agriculture comme emploi principal. Cela indique qu'un bon nombre de travailleurs sur le marché du travail des RRPV ont constaté qu'il pouvait être avantageux de travailler à l'extérieur de la ferme.



Les taux de travail autonome non agricole dans les services de distribution et les services aux producteurs sont plus élevés sur le marché du travail des RRPV

	Canada	Régions rurales et petites villes		
		Ensemble des RRPV	Petites villes	
Travailleurs autonomes de 20 à 64 ans en % du travail non agricole				
Ensemble des industries non agricoles	12	14	15	12
Secteur des biens	11	13	15	9
Foresterie, pêche et chasse	26	29	32	20
Extraction minière, extraction de pétrole et de gaz, services publics	4	6	8	5
Construction	26	29	30	26
Fabrication	5	5	7	4
Secteur des services	12	14	15	13
Services de distribution	11	16	17	13
Commerce de gros	9	12	13	10
Commerce de détail	12	17	18	14
Transport et entreposage	13	17	19	14
Services aux producteurs	19	23	25	21
Finance, assurances, services immobiliers et services de location	9	11	11	9
Services professionnels, scientifiques et techniques	27	34	36	32
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	19	28	30	25
Services sociaux, culturels et professionnels	9	11	12	10
Services d'enseignement	3	3	3	3
Soins de santé et assistance sociale	11	9	8	10
Information, culture et loisirs	14	19	21	15
Hébergement et services de restauration	10	16	18	13
Autres services	23	32	34	29

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, totalisation personnalisée.

La plupart des travailleurs autonomes non agricoles exploitent une entreprise dans le secteur des services

Où les travailleurs autonomes des RRPV du Canada trouvent-ils des possibilités d'affaires hors ferme? Bien que la majorité des travailleurs autonomes se soient trouvés un créneau dans le secteur des services, au moins 29 % d'entre eux exploitent une entreprise dans le secteur des biens¹⁰. Cette proportion de main-d'œuvre est beaucoup plus importante que celle de l'ensemble du Canada (21 %), ce qui reflète bien la forte concentration de travailleurs autonomes dans les industries de la foresterie, de la pêche et de la chasse. Comme dans le cas de l'agriculture, ces industries primaires dont les activités se trouvent en régions rurales ont comme caractéristique d'avoir un nombre élevé de travailleurs autonomes.

Une plus petite proportion de travailleurs autonomes non agricoles des RRPV ont établi des entreprises dans le secteur des services — 71 % comparativement à 79 % à l'échelle nationale — ce qui reflète la plus faible demande pour ce type de travail à l'extérieur des centres urbains. En 2001, par exemple, seulement 17 % des travailleurs autonomes sur le marché du travail des RRPV travaillaient dans le secteur des services aux producteurs, comparativement à 27 % dans l'ensemble du Canada. Par contre, ils étaient proportionnellement plus nombreux à travailler dans les services de distribution, ce qui semble indiquer que les compétences des travailleurs autonomes des RRPV sont en demande dans ces industries.

L'examen des taux de travail autonome de chacune des industries nous renseigne encore plus, car il permet de déterminer si les travailleurs, qui exploitent de petites entreprises, répondent aux besoins du marché. Le taux de travail autonome non agricole des RRPV est beaucoup plus élevé que la moyenne

TSC

Les travailleurs autonomes exploitent-ils des entreprises à la ville?

Au moment où les taux d'activité liée au travail autonome non agricole augmentaient dans les régions rurales et les petites villes du Canada, on observait une migration vers ces régions. Une étude de Statistique Canada réalisée en 2002 présente un examen de la migration vers les régions rurales au cours des années 1970, 1980 et au début des années 1990. L'étude fait plus particulièrement mention du « taux faible mais sensiblement plus élevé » de migration vers les RRPV chez le groupe d'âge des 55 à 64 ans¹.

Évidemment, l'un des attraits du travail autonome est la liberté de choisir son lieu de travail. À l'ère d'Internet et du télétravail, bien des entrepreneurs éventuels rêvent sans doute de travailler à partir de leur domicile. On doit donc se demander si une part de la croissance du travail autonome non agricole, surtout chez les travailleurs de 50 à 64 ans, peut être attribuable à des personnes qui vivent à la campagne, mais qui en fait exploitent leur entreprise dans des grands centres urbains.

Selon les données du Recensement de 2001, environ 12 % des travailleurs autonomes non agricoles des RRPV étaient de nouveaux venus, c'est-à-dire qu'ils vivaient dans un centre urbain cinq ans auparavant (1996). Ils étaient proportionnellement plus nombreux à avoir quitté une grande ville pour s'établir dans les petites villes (13 %) plutôt que dans les régions rurales (11 %). Dans 1 cas sur 10, ils exploitaient leur entreprise en ville, mais ceux qui faisaient le trajet des petites villes à la grande ville pour aller travailler étaient moins nombreux (7 % contre 11 % des travailleurs vivant dans les régions rurales des RRPV). Il s'agit probablement d'entrepreneurs qui ont déménagé à la campagne et qui font la navette pour aller travailler dans les grands centres urbains.

1. N. Rothwell et autres, « Migration interne dans les régions rurales et les petites villes du Canada », *Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada*, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, vol. 3, n° 6, mars 2002.

Un travailleur des RRPV sur 10 qui exerce une activité liée au travail autonome exploite une entreprise à la ville

Lieu de résidence en 2001	Total (en milliers)	% travaillant dans un grand centre urbain	% résidant dans un grand centre urbain en 1996
Travailleurs de 20 à 64 ans qui exercent une activité liée au travail autonome non agricole			
Total de RRPV	380	10	12
Hommes	233	10	11
Femmes	147	10	13
Petites villes	115	7	13
Hommes	68	8	12
Femmes	48	6	13
Régions rurales	265	11	11
Hommes	165	11	11
Femmes	100	12	13

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, totalisation personnalisée.

nationale observée dans les industries suivantes : le commerce de gros et de détail; le transport et l'entreposage; les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien; l'information, la culture et les loisirs; l'hébergement et les services de restauration; et les autres services¹¹. Ce sont là des secteurs de l'économie qui se prêteraient facilement à l'exploitation par des entrepreneurs locaux, car leur succès dépend en grande partie d'une très bonne connaissance de la région, de ses marchés et de ses possibilités de développement. Chacun de ces secteurs peut également être exploité par de plus petites entreprises, ce qui signifie que le ratio entre les propriétaires autonomes et les travailleurs rémunérés serait plus élevé dans ces industries.

La majorité des travailleurs autonomes non agricoles gagnent leur vie principalement en exploitant leur entreprise¹²

Plus de la moitié (53 %) des travailleurs autonomes non agricoles des RRPV du Canada tirent au moins 75 % de leur revenu de leur entreprise non constituée en société. Ce taux est quelque peu inférieur à la proportion nationale, qui est de 57 %. Cependant, le chiffre global masque le fait que les gains moyens peuvent varier considérablement selon l'industrie. Par exemple, les travailleurs autonomes du secteur des services aux producteurs ont des gains moyens beaucoup plus élevés que ceux des « autres services » ou ceux du secteur des biens¹³.

Tout comme chez les travailleurs rémunérés, il existe un écart entre les gains des hommes et ceux des femmes. Les hommes exploitant une entreprise non constituée en société étaient beaucoup plus susceptibles de tirer plus que les trois quarts de leur revenu total de leur travail autonome non agricole : en moyenne, cette proportion était de 58 % chez les hommes comparativement à 47 %

chez les femmes sur le marché du travail des RRPV. Il y a bien des raisons pour lesquelles les femmes en général tirent un revenu moins élevé que les hommes d'un travail autonome : par exemple, le fait qu'elles travaillent généralement plus dans des industries où elles sont moins bien rémunérées, et qu'elles le font plus souvent à temps partiel, en particulier dans les RRPV du Canada. De plus, les femmes sont beaucoup moins susceptibles que les hommes d'engager des travailleurs rémunérés, critère généralement associé aux plus grandes entreprises et à des revenus plus élevés¹⁴.

Résumé

Le travail autonome a toujours été plus fréquent dans les RRPV du Canada que dans les grands centres urbains. Dans le passé, cette situation était attribuable à l'agriculture. Toutefois, cela persiste encore aujourd'hui en raison de l'importance accrue de l'économie non agricole. Au cours des deux dernières décennies, l'activité liée au travail autonome non agricole est devenue de plus en plus importante en tant que source d'emploi et de revenu. Les travailleurs plus âgés qui ont été aux premières lignes de ces changements déclarent avoir connu les plus fortes hausses des taux de travail autonome non agricole. Pour ce qui est de l'agriculture, ces travailleurs indiquent avoir accusé les plus lourdes pertes.

En 2001, environ le tiers des travailleurs autonomes non agricoles sur le marché du travail des RRPV exploitaient des entreprises dans le secteur des biens. Cependant, au moins les deux tiers des propriétaires d'entreprises non agricoles travaillaient dans le secteur des services, et ils étaient aussi fortement représentés dans les services de distribution et les autres industries de services.

En 2000, une faible majorité d'entrepreneurs des RRPV exploitant une entreprise non constituée en

société tiraient au moins les trois quarts de leur revenu annuel d'un travail autonome. Enfin, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de gagner principalement leur vie en exploitant leur propre entreprise.



Valerie du Plessis est agente de projet pour l'Enquête sociale générale à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles et **Melissa Cooke-Reynolds** est assistante de recherche pour l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé de Statistique Canada.

1. D. Freshwater, « Policy alternatives for stimulating rural employment », *Rural Employment — An International Perspective — An International Perspective*, publié sous la direction de R.D. Bollman et J.M. Bryden, CAB International en collaboration avec la Fondation canadienne sur la restructuration rurale, New York, 1997, p. 353.
2. J.L. Findeis, L. Jenson et G. Cornwell, « Rural employment alternatives: Wage work versus self-employment among rural households », *Rural Employment — An International Perspective*, publié sous la direction de R.D. Bollman et J.M. Bryden, CAB International en collaboration avec la Fondation canadienne sur la restructuration rurale, New York, 1997, p. 286.
3. Environ 5 % des travailleurs occupaient plus d'un emploi en 2001. Ce taux de travailleurs occupant plus d'un emploi est demeuré relativement stable depuis 1987; K. Marshall, « Durée du cumul d'emplois », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, vol. 3, n° 4, avril 2002.
4. De façon générale, l'âge moyen des agriculteurs a augmenté au cours des deux dernières décennies. L'âge médian à la retraite est maintenant de 66 ans, comparativement à 62 ans pour l'ensemble de la main-d'œuvre; G. Bowlby, « Exode des agriculteurs », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, vol. 3, n° 2, février 2002, p. 13 à 18.

5. En 1998, les personnes employées dans le secteur de l'agriculture enregistraient l'un des taux les plus élevés de cumul d'emplois de toutes les industries — 15 % d'entre elles occupaient un autre emploi à l'extérieur de la ferme (Bowlby, 2002).
6. « Les travailleurs indépendants comme employeurs », *Le point sur la population active*, produit n° 71-005-XPB au catalogue de Statistique Canada, vol. 1, n° 3, automne 1997, p. 12.
7. En 1998, plus de la moitié des agriculteurs qui occupaient plus d'un emploi travaillaient dans les secteurs suivants : le transport et l'entreposage, la fabrication, le commerce de gros et de détail, les soins de santé et l'assistance sociale et les services d'enseignement (Bowlby, 2002).
8. B. Reimer, « IWG — self-employment component II: statistics summary », *Rapport du projet de recherche sur la Nouvelle Économie Rurale (NÉR) de la Canadian Rural Restructuring Foundation*, Montréal, université Concordia, 2000, p. 8.
9. Bowlby, 2002.
10. Le recensement fournit des renseignements au sujet du type d'industries dans lesquelles le travail autonome est l'emploi principal des travailleurs. Cette définition est un peu plus limitée que le concept d'activité liée au travail autonome utilisé dans cet article, mais elle demeure très utile.
11. La catégorie « autres services » comprend la réparation et l'entretien de véhicules automobiles, la réparation et l'entretien d'articles personnels et ménagers, les services de soins personnels, les services funéraires, les services de nettoyage à sec et de blanchissage, les soins pour animaux de maison ainsi que les services fournis par les organismes non gouvernementaux.
12. Les données du recensement au sujet du revenu provenant de l'activité liée au travail autonome non agricole ne sont pas complètes, car les répondants ne déclarent que le revenu net de l'entreprise non constituée en société qu'ils exploitent. Le revenu provenant d'une entreprise constituée en société, qui est généralement plus élevé, est exclu, ce qui signifie que les estimations peuvent être biaisées à la baisse. Toutefois, on dispose de données pour 65 % des travailleurs autonomes des régions rurales et pour 59 % de ceux des petites villes qui ont entrepris une activité liée au travail autonome non agricole en 2000.
13. Statistique Canada, automne 1997, p. 31.
14. K.D. Hughes, « Gender and self-employment in Canada: Assessing trends and policy implications », étude du RCRPP n° W04, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa, 1999.